



www.solidairesidd.com

93 bis, rue de Montreuil

75011 PARIS

☎ 03 29 76 78 42 – 06 23 42 45 60



BULLETIN D'ADHESION ANNÉE 2018

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE		LIEU DE NAISSANCE	
SITUATION DE FAMILLE		DATE D'ENTRÉE DANS LE SERVICE	
CORPS	GRADE	INDICE MAJORÉ	

ADRESSE PERSONNELLE		COMPLÉMENT D'ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE		
TÉL. PERSONNEL	ADRESSE MEL PERSONNELLE		

ADRESSE PROFESSIONNELLE			
CODE POSTAL	VILLE		
TÉL. PROFESSIONNEL	ADRESSE MÉL PROFESSIONNELLE		

Je déclare adhérer /renouveler mon adhésion⁽¹⁾ à **Solidaires I.D.D.**

Les **agents retraités** bénéficient d'une cotisation fixée à **10 €** pour l'année

Pour les agents qui travaillent à temps partiel, la cotisation se calcule au prorata du temps travaillé (60 %, 80 %, etc...)

Le trésorier vous donne son accord pour un versement de la cotisation syndicale en une ou plusieurs fois.

Indice majoré ⁽²⁾	x	Valeur du point ⁽³⁾	x	temps complet / partiel. Ex : 100 %, 80 %	+	Assurance obligatoire ⁽⁴⁾	=	Total
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		3,85 €		<input type="text"/>

Je règle ma cotisation totale par chèque(s) Nbre :

Nom de la banque :

	Echéance pour les encaissements			
	Chèque n° 1 15 février	Chèque n° 2 15 mai	Chèque n° 3 1 ^{er} septembre	Chèque n° 4 15 novembre
N° de chèque(s)				

SOIT UN MONTANT TOTAL DE :

€ À L'ORDRE DE SOLIDAIRES I.D.D.

Fait à

, le

Signature

**Demande d'adhésion dûment remplie à retourner accompagnée du ou des chèques correspondant(s) à :
Mr Denis BARBIER – Trésorier de Solidaires I.D.D. – 13 rue du 11 Novembre – 03000 MOULINS**

RAPPEL : LA COTISATION SYNDICALE EST DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À HAUTEUR DE 66%.

- (1) Rayer les mentions inutiles
 (2) Indice majoré qui figure sur le bulletin de salaire au 1^{er} janvier de l'année en cours
 (3) 0,26 € pour les corps techniques et 0,20 € pour les autres corps
 Adhésion obligatoire au contrat de groupe défense pénale professionnelle GMF